

Conseil d'administration

**Relevé de décisions de la réunion du
21 juillet 2017**

afnic

IDENTIFICATION DU DOCUMENT

Titre	Conseil d'administration - Relevé de décision de la réunion du 21/07/2017
Hyperlien	
Référence	
Version	1.1
Date de mise à jour	08/08/2017

CLASSIFICATION

Responsable du document	RSM		
Niveau de classification (insérer un « X » sous le niveau requis)			
Public	Interne	Restreint	Secret
X			
A compléter pour niveau « restreint » ou « secret »			
Destinataire(s) (nom et/ou groupe) (Liste obligatoirement nominative pour le niveau « Secret »)			

SUIVI DES REVISIONS

Version	Rédacteur	Date	Nature de la révision
1.0	RSM	27/07/2017	
1.1	DG	08/08/2017	Document soumis à approbation

APPLICABILITE (facultatif)

Version	Date	Commentaire
1.1	01/09/2017	Date de la prise de fonction du nouveau DG

1. Présents

Membres présents ou représentés avec voix délibérative

Membres nommés

- M. Emmanuel SARTORIUS** par le Président de l'INRIA, élu Président du CA
- M. Luc SACCAVINI** par le Président de l'INRIA
- M. Geoffroy HERMANN** par le ministère en charge des communications électroniques
- M. Loïc DUFLOT** par le ministère en charge de l'industrie
- M. Patrick DONATH** par le ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche

Membres élus

- M. Lala ANDRIAMAMPINANINA** par le collège international, ayant donné pouvoir à M. Sébastien BACHOLLET
- M. Sébastien BACHOLLET** par le comité de concertation « utilisateurs »
- M. Benjamin LOUIS** par le comité de concertation « utilisateurs »
- M. Eric LANTONNET** par le comité de concertation « bureaux d'enregistrement »
- M. Tristan COLOMBET** par le comité de concertation « bureaux d'enregistrement »

2. Documents de travail

- ✓ Identiques à la réunion du Conseil d'administration du 19/07/2017

3. Ordre du jour

- ✓ Proposition au Président pour la nomination du Directeur général

4. Relevé de décisions

En conformité avec les statuts, la réunion se tient par conférence téléphonique. Emmanuel SARTORIUS ouvre la séance à 18h00. L'ordre du jour est approuvé. M. Loïc DUFLOT est désigné secrétaire de séance.

Constatant que tous les membres du Conseil d'administration ayant voix délibérative sont présents ou représentés, le Président du Conseil d'administration déclare que le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Proposition au Président de nomination du Directeur général

Résolution unique

Le Conseil d'administration décide de proposer au président de nommer M. Pierre BONIS comme Directeur Général de l'Afnic, sous réserve de la conduite de négociations contractuelles.

Le conseil d'administration donne mandat au Président, M. Emmanuel Sartorius, pour conduire les négociations contractuelles avec M. Pierre BONIS.

Fait à Paris, le 21 juillet 2017.

Le président
Emmanuel SARTORIUS

L'administrateur

Le secrétaire de séance
Loïc DUFLOT